

**BLOC 1 - UP1****Accompagner le développement du Jeune Enfant**

\*Compétences Professionnelles et Compétences Communes Transversales liées aux différents contextes d'exercice professionnel

**\*\* A 1 - "Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages"**

\*\*\* A 1.1/RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

\*\*\* A 1.2/RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

**\*\* A 2 - "Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne"**

\*\*\* A 2.1RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

\*\*\* A 2.2/RC4 - Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

**\*\* T 1 - "Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte".**

\*\*\* T 1.1 - Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel

\*\*\* T 1.2 Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

\*\*\* T 1.3 Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention

**\*\* T 2 - "Adopter une posture professionnelle adaptée"**

\*\*\* T 2.1 - Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

\*\*\* T 2.2 - Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

\*\*\* T 2.3 - Adopter un regard critique sur sa Pratique Professionnelle

**\*\* PSE - "Prévention Santé Environnement "**

\*\*\* Epreuve définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

**BLOC 2 - UP2****Exercer son activité en accueil collectif****\*\* A 3 - "Inscrire son action dans le réseau des relations Enfant/Parents/Professionnels"**

\*\*\* A 3.1 Accueil de l'enfant et de sa famille

\*\*\* A 3.2 Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels

**\*\* A 4 - "Exercer son activité en Ecole Maternelle"**

\*\*\* A 4.1/RS1 Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

\*\*\* A 4.2/RS2 Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en Ecole Maternelle

**\*\* A 5 - "Exercer son activité en EAJE et en ACM"**

\*\*\* A 5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique.

**\*\* T 3 - "Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant"**

\*\*\* T 3.1.1 Communiquer avec l'enfant de manière appropriée

\*\*\* T 3.1.2 Participer à l'acquisition du langage

**\*\* T 4 - "Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement"**

\*\*\* T 4.1 Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil

\*\*\* T 4.2 Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

**BLOC 3 - UP3****Exercer son activité en Accueil Individuel****\*\* A 6 - "Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en Maison d'Assistants Maternels"**

\*\*\* T 6.1/RS3 Négocier le cadre de l'accueil

\*\*\* T 6.2 Sécurisation des espaces de vie de l'enfant

\*\*\* T 6.3/RS4 Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

\*\*\* T 6.4/RS5 Elaborer des repas

**\*\* T 5 - "Organiser son action"**

\*\*\* T 5.1 Elaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail

\*\*\* T 5.2 S'adapter à une situation imprévue

\*\*\* T 5.3 Suivre l'état des stocks

## Unité d'Enseignement Générale 1 - EG1

### Français et Histoire-Géographie

L'épreuve de Français, Histoire-géographie et Enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 17 juin 2003, modifiée et publiée dans le Bulletin Officiel n° 35 du 26/09/2019, fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général

#### L'épreuve de Français évalue 5 grandes compétences

- \*\*Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- \*\*Reformuler un message lu ou entendu, à l'écrit ou à l'oral
- \*\*Evaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- \*\*Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires ou artistiques
- \*\*Préparation d'un dossier en Histoire et d'un dossier en Géographie.
- \*\*Rendre-compte d'une expérience en lien avec le métier, à l'oral ou à l'écrit

#### L'épreuve d'Histoire-Géographie évalue 2 grandes compétences

- \*\*Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- \*\*S'approprier les démarches historiques et géographiques : Exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographique

#### L'épreuve d'Enseignement Moral et Civique évalue 3 grandes compétences

- \*\*Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programmes
- \*\*Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- \*\*Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (Egalement en Histoire/Géographie)

## Unité d'Enseignement Générale 2 - EG2

### Mathématiques - Sciences Physiques/Chimie

L'épreuve de Mathématiques - Sciences physiques et chimiques est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifiée et publiée dans le Bulletin Officiel n° 35 du 26/09/2019, fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général

L'épreuve de mathématiques et physique-chimie évalue le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidats

#### L'épreuve de Mathématiques - Sciences Physiques/Chimie évalue 5 compétences

- \*\*Rechercher, extraire et organiser l'information
- \*\*Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- \*\*Expérimenter, utiliser une simulation
- \*\*Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- \*\*Rendre-compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit, en utilisant des outils et un langage appropriés.

## Unité d'Enseignement Générale 3 - EG3

### Education physique et sportive

Arrêté du 15 juillet 2009 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les Certificats d'Aptitude Professionnelle, les Brevets d'Etudes Professionnelles et les Baccalauréats Professionnels

- \*\*L'apprenant(e) en Formation Professionnelle pour Adultes peut demander une dispense à cette épreuve.
- \*\*Celle-ci se fait lors de la pré inscription au CAP AEPE, entre le mois d'octobre et le mois de novembre

## Unité d'Enseignement Générale 3 - EG4

### Prévention Santé Environnement PSE

L'épreuve de Prévention Santé Environnement est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifiée et publiée dans le Bulletin Officiel n° 35 du 26/09/2019, fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général

L'épreuve de Prévention Santé Environnement évalue le niveau de maîtrise des compétences du programme atteint par le candidat concernant les problématiques liées à la santé, à l'environnement et aux activités professionnelles.

#### L'épreuve de Prévention Santé Environnement évalue 5 compétences

- \*\*Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, et d'une documentation
- \*\*Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- \*\*Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- \*\*Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- \*\*Agir face à une situation d'urgence.